

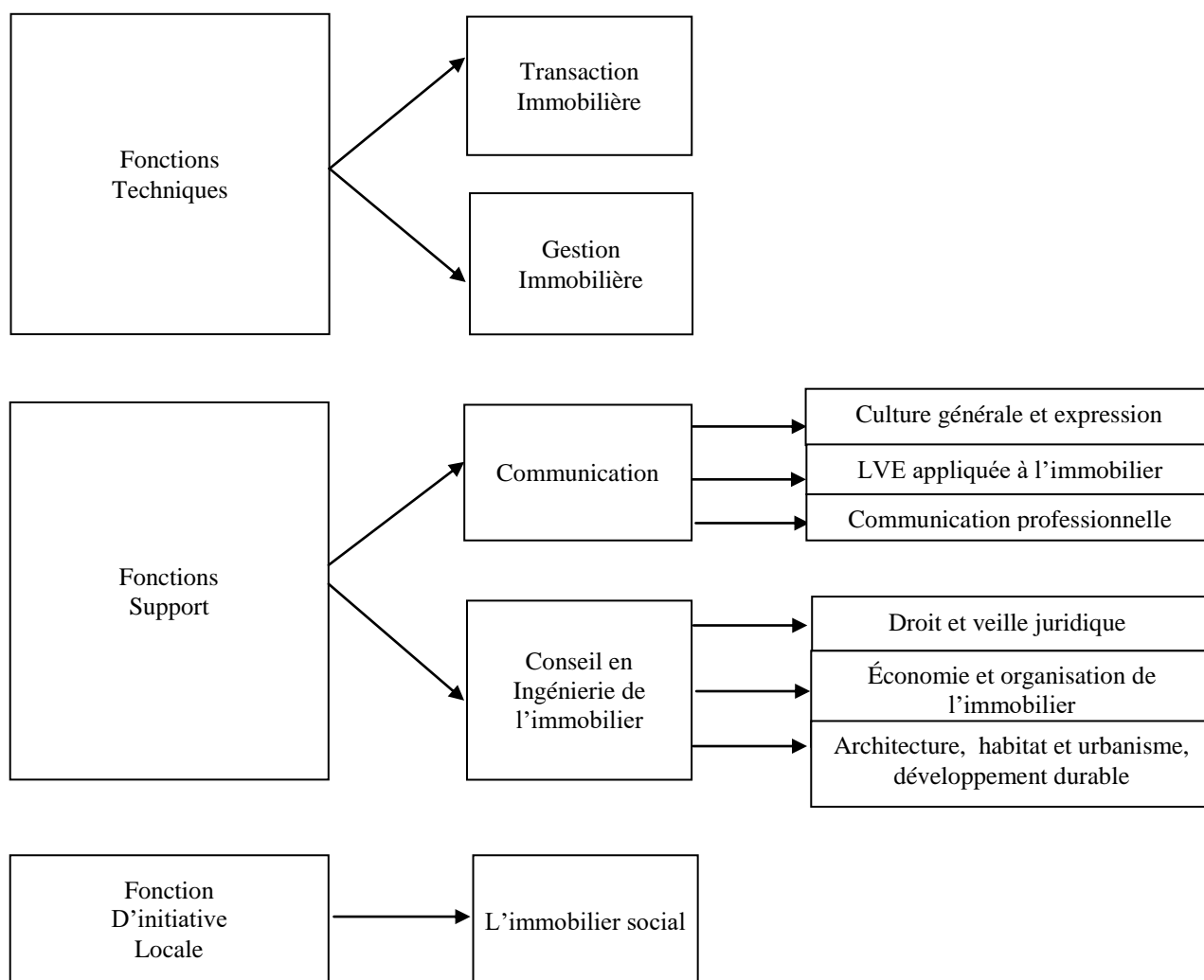
BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES

Métiers préparés

↳ Transaction vente, ↳ Transaction locative, ↳ Gestion de copropriété, ↳ Gestion locative

Les titulaires de ce BTS exercent leurs métiers au sein d'organisations comme les : agences immobilières, cabinets d'administration de biens (syndic de copropriété, gestion locative...), organismes HLM, offices notariaux, sociétés de promotion-construction, entreprises ou collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier.

Organisation de la formation



Règlement d'examen BTS PIM

Épreuves	coef	Forme	durée
Culture générale et expression	3	écrite	4 h
Langue vivante étrangère (*)	2	écrite	2 h
Conseil en ingénierie de l'immobilier	4	écrite	3 h
Communication professionnelle	2	CCF	
Transaction immobilière	3	écrite	3 h
Gestion immobilière	3	écrite	3 h
CPAP + FIL	4	CCF	
Épreuve facultative : Langue vivante 2		orale	20 min